

Octobre
2019

n°
139

L'Éclair



Saint-Arnoult
en Yvelines

www.saintarnoultenyvelines.fr

MAGAZINE MUNICIPAL DE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES



▲ Rentrée

Point dans les écoles
et au collège. **Page 6.**

- ▶ P7, 8, 9. FORUM, NOUVEAUX ARNOLPHIENS ET SALON DU LIVRE
- ▶ P13. LIVRAISON DES PREMIERS LOGEMENTS RUE DES REMPARTS
- ▶ P15. EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL



Retrouvez toutes les
publications municipales
sur notre site Internet ainsi
que nos actualités sur les
réseaux sociaux.



Éditorial



Jean-Claude Husson
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Chères Arnolphiennes,
Chers Arnolphiens,

Ce mois-ci, grâce à la signature d'un contrat de ruralité entre l'État, représenté par le sous-Préfet, et la communauté d'agglomération de Rambouillet Territoires, représentée par son Président, notre commune a obtenu une subvention de 205 500 € pour aider au financement de la Maison des Jeunes, de la Culture et des Sports.

Cela vient s'ajouter aux différentes subventions déjà obtenues. Je remercie les services de la communauté d'agglomération et de l'État pour avoir retenu notre projet.

Je remercie tous ceux qui ont organisé la troisième édition du salon du livre cette année, notamment les agents et les bénévoles.

Cela représente beaucoup de travail et il a été mené en parallèle avec la mise en place du réseau de médiathèques du sud Yvelines qui se nomme Chemin Lis@nt.

Annie Lamothe quitte notre commune avec son conjoint pour aller vers le sud. Je la remercie au nom de nous tous pour tout le travail qu'elle a fait au sein de notre conseil municipal, notamment dans le secteur social avec le CCAS, et au sein de l'ADMR.

Bien cordialement.



Retrouvez le mot du Maire en vidéo

RÉTROSPECTIVE

Zoom sur dans vot



Erratum

Dans l'édition N°138 de l'Éclair du mois de septembre, il fallait lire dans la légende de la photo page 6 « Le bureau de l'Association Solidaire Complémentaire Santé de Saint-Arnoult-en-Yvelines est composé de gauche à droite... » et non pas « Le bureau de la mutuelle est composé de gauche à droite... ».

L'Éclair

Dépôt légal : Octobre 2019

Directeur de la publication : Jean-Claude Husson

Adjointe à la communication : Brigitte Poincelin

Rédaction, photos : Gilles Mainuis

Mise en page : Alain Dubois d'Enghien

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@sau78.fr / www.saintarnoultenyvelines.fr



10-31-1243

Imprimé chez L'ART&SIENNE
RC Arras 367 200 558



Jumelée avec Freudenberg-am-Main



Jumelée avec Terras de Bouro

r les actions re ville



▲ **Bénévolat**

Sur proposition des dirigeants des associations, le maire Jean-Claude Husson a procédé à la remise de récompenses aux bénévoles jugés méritants par leurs pairs. Ont ainsi été mis à l'honneur : Martine Mouney (Art'Passion Arnolphien) - Annick Dargnat (Saint-Arnoult Randonnée) - Alain Pol (Les Amis de l'Hameçon) - Patrice Grandin (AATC) - Reine Mazin (Les Amis du HPR) - Jean-Pierre Stinzy (Photosphère) - Joël Perdereau (AEDAVIA) - Gérard Mazin (Jumelage Frendenberg) - Paulette Baudias (Société Historique) - Éléonore Maharavo (FNACA).



▲ **Valse**

Les adhérents de la section Thé dansant du Club des Remparts ont retrouvé avec plaisir un parquet du Colombier flambant neuf après sa cure de jouvence cet été.



▲ **Record**

Les trois disciplines des randonnées du Bon Saint-Arnoult ont réuni 1022 sportifs au départ du stade, à savoir 776 vététistes, 151 cyclotouristes et 95 marcheurs.



▲ **Histoire**

Marie-Josèphe Houssinot a su transmettre avec passion l'histoire de l'église Saint-Nicolas, à l'occasion d'une visite organisée dans le cadre des journées européennes du patrimoine.



▲ Mérite

En préambule à la cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, le maire Jean-Claude Husson a procédé à la remise des médailles du travail. La promotion 2019 a réuni 11 récipiendaires.

Médaille d'argent, 20 ans

Pascal Karas, Emmanuel Ledain, Serge Modesto, Philippe Gnemmi et Véronique Crapez

Médaille Vermeil, 30 ans

Christophe Ragot, Philippe Gnemmi, Armelle Dumaye et Véronique Crapez

Médaille d'Or, 35 ans

Armelle Dumaye, Jean-François Le Moing, Muriel Gouville, Philippe Gnemmi et Sophie Vinette

Médaille Grand Or

Laurent Lemoine et Philippe Gnemmi

▲ Réseau

Les médiathèques des communes d'Ablis, Bullion, Orcemont, Ponthévrard, Rochefort-en-Yvelines, Sonchamp, Saint-Hilarion, Saint-Arnoult-en-Yvelines et Prunay-en-Yvelines se sont réunies en réseau afin de mettre en commun leurs ouvrages. Une union actée en mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines par l'ensemble des municipalités qui ont choisi le nom évocateur de «Chemin Lis@nt» pour ce réseau.



▲ Caritative

Par l'intermédiaire de son président Patrick Tourette, l'association AEDAVIA s'est vu remettre un chèque de 345 € pour l'implication de ses bénévoles dans l'organisation de la course à pied l'Arnolphienne en mai dernier. Cette somme correspond à la moitié des frais d'engagement des participants.



▲ Démontée

Après une année à survoler notre commune, la grue du chantier de construction de 94 logements rue des Remparts s'en est allée vers d'autres cieux. Les premiers logements devraient être livrés pour cette année 2019.



Recrutements

Le maire Jean-Claude Husson et l'ensemble du personnel communal ont souhaité la bienvenue à Jean-Emmanuel Paszko, directeur des services techniques et Pascal Blanchet, chauffeur de la balayeuse (voir page 12), deux des dernières recrues de la commune.



Voisins

Les habitants du Bréau cultivent la convivialité entre voisins, notamment à l'occasion d'un repas annuel pris en extérieur.



CMJ

Investis en juin dernier, les élus du conseil municipal des jeunes ont effectué leur rentrée. La composition des trois commissions de travail était à l'ordre du jour.

PORTRAIT

Christophe Gauthier, un maître d'arts martiaux tout sourire



Christophe Gauthier est le professeur de nihon tai jitsu de l'USSA, discipline dénommée aussi self défense, et de Cardio Tai. Pour les spécialistes des arts martiaux, notez au passage que le sensei est 6^e dan de nihon tai jitsu, 6^e dan de karaté, 6^e dan de nihon jitsu et accessoirement 2^e de judo. Autant dire, qu'il a consacré une bonne partie de son temps sur les tatamis.

La première fois qu'il a goûté au kimono, c'était à l'âge de 9 ans dans un club de judo de Colombes. À 14 ans, il souhaite apprendre les gestes de self défense et s'oriente alors vers le nihon tai jitsu. Passionné d'arts martiaux, il fera un retour par le judo, mais s'attardera aussi au karaté, kobudo, aikido, kuatsu et par les différentes écoles de ju jitsu. Une passion qui le conduit forcément au pays du soleil levant à l'occasion de stages et de cours.

Sa volonté de partager ses connaissances l'amène à obtenir en 1990 le diplôme d'instructeur fédéral de karaté, puis le brevet d'État l'année suivante. Il enseigne alors au Cercle Maillot avant d'arriver en 2001 à Saint-Arnoult-en-Yvelines, où il découvre, un peu plus tard, en tant qu'élève le kick and fit, et crée la section nihon tai jitsu en 2011.

Mais le maître se plaît aussi à faire vivre et à développer sa discipline. Au sein de la fédération française de karaté, il se consacre à la réglementation de l'arbitrage de nihon tai jitsu, dont il préside la commission nationale. "Il n'y a plus de compétitions internationales de nihon tai jitsu. Pour favoriser leur retour dès 2021, avec d'autres nations telles Hong Kong, le Pérou, l'Espagne, la Hongrie, l'Algérie et le Maroc, etc, je travaille actuellement à imposer notre réglementation française au sein de la fédération mondiale de nihon tai jitsu", précise le technicien.

La pratique du nihon tai jitsu s'adresse à tous dès 12 ans, notamment aux femmes. Les cours se déroulent dans la salle de Gym le mardi de 19 h 45 à 21 h 45 et dans le dojo le samedi de 10 h 15 à 12 h 15, sous la direction de Christophe Gauthier, dont les premiers éléments d'approche sont son sourire et sa gentillesse. Deux armes fatales...

Effectif stable dans les 4 écoles de la commune



Avec 505 élèves pour cette rentrée contre 504 en septembre 2018, l'arrivée de nouvelles familles a compensé le départ de celles qui ont déménagé vers d'autres lieux. Ce chiffre se solde donc par aucune fermeture de classe. Pour l'avenir, il conviendrait néanmoins de renforcer le nombre d'élèves. Cet espoir repose sur l'arrivée des nouveaux foyers attendus pour le début de l'année 2020 dans les 94 nouveaux logements sis aux 25 et 27 rue des Remparts.

Effectif par école

Maternelle Jeu de Paume : 85 élèves, 3 classes
 Maternelle Guhermont : 86 élèves, 3 classes
 Élémentaire Camescasse : 136 élèves, 6 classes
 Élémentaire Guhermont : 196 élèves, 8 classes

Une nouvelle direction au collège Georges Brassens



La rentrée 2019 au collège Georges Brassens a vu l'arrivée d'une nouvelle direction. S'il est de bon ton d'effectuer un minimum de 3 ans et un maximum de 9 ans dans le même établissement, l'arrivée de Mme Lecaillet à la fonction de principale et de M. Javier à celle d'adjoint, est justifiée par

le départ à la retraite de Mme Marque et du retour de M. Albora à l'île de la Réunion.

Avant d'intégrer l'Éducation Nationale, Marie-Laure Lecaillet a servi au sein d'une association humanitaire en Afrique, puis a exercé dans le privé, pour un groupe d'import-export. Après ces 6 années, elle a ensuite enseigné l'anglais puis l'espagnol durant 10 ans, avant de réussir le concours de personnel de direction. Après quoi, elle a successivement occupé les fonctions de principale adjointe en collège, puis proviseure adjointe

en lycée, avant d'être nommée principale au collège Diderot à Massy durant 6 ans, puis de rejoindre cette année Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Stéphane Javier a enseigné le numérique à des élèves de bac pro à BTS, avant d'occuper la fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques en lycée et de réussir le concours de personnel de direction, qui lui vaut sa première nomination au collège Georges Brassens.

Cette année, le collège arnolprien compte 660 élèves, deux classes européennes en classe de 3^e, une en anglais et une autre en espagnol, ainsi qu'une classe bilingue anglais - allemand par niveau. La section football connaît toujours le succès auprès des adeptes du ballon rond.

Nouveauté cette année, le stage d'observation des élèves des classes de 3^e durera toujours une semaine, mais les départs en entreprise s'étaleront sur 2 semaines, du 9 au 20 décembre.

Rentrée associative



La convivialité prime à la section VTT STAR.



À 82 ans, Fufu en était à son 41^e forum des associations. "À l'époque, ce n'était pas un forum organisé par la mairie, mais une journée d'inscription pour les sections sportives", précise le fidèle bénévole de l'USSA.



Après une chute de trottinette qui lui vaut un bras dans le plâtre, le petit Noam de Bonnelles envisage de s'essayer au judo.



L'Association Solidaire Complémentaire Santé de Saint-Arnoult a présenté au public les prestations et tarifs proposés par sa mutuelle MIA SC, accessible à tous. Retrouvez les bénévoles de l'association chaque 2^e et 4^e vendredi du mois à la salle Printemps, à l'Espace Culturel Victor Hugo, Avenue Henri-Grivot.



La gent féminine recrute des hommes, ténors et basses, pour combler le chœur de la chorale de la Société Musicale. Contact : 06 83 21 31 52



Comptant déjà 230 adhérents, le Club des Remparts complète son panel d'activités avec trois nouvelles disciplines : la mosaïque, le yoga nidra et le jazz loisirs adultes.



L'USSA a tout d'une grande salle de sport. Un forfait à 270 € donne accès à la salle de musculation ainsi qu'à 30 cours collectifs.

Le gymnase a accueilli samedi 7 septembre une nouvelle édition du forum des associations. Les dirigeants des 58 structures représentées ont renseigné les familles sur leurs activités, plannings et tarifs. Cette grand messe signe le début de la saison 2019 - 2020.

Bienvenue à Saint-Arnoult-en-Yvelines

Une mutation professionnelle, la volonté de devenir propriétaire, la famille s'agrandit ou le besoin de trouver le calme d'une petite ville ainsi que des services de proximité..., les raisons de déménager et de poser ses valises à Saint-Arnoult-en-Yvelines ne manquent pas.



Comme il est de tradition, la municipalité a procédé vendredi 13 septembre à une cérémonie d'accueil des Arnolphiens installés sur la commune lors de l'année écoulée. Une cérémonie au cours de laquelle nos nouveaux concitoyens, en complément du forum des associations, qui s'était tenu une semaine plus tôt, ont pu également recueillir des informations auprès de quelques associations représentées. À cette occasion, chaque convive s'est retrouvé autour d'un cocktail concocté par les bénévoles de l'association les Amis de Saint-Arnoult.

Famille Bourdon

En provenance d'Étampes où ils avaient fait construire il y a 10 ans, Mélanie et Ludovic Bourdon, leurs fils



Thomas 11 ans et Thibault 6 ans ont posé leurs valises en juillet à Saint-Arnoult-en-Yvelines pour un logement plus grand assorti d'impôts locaux bien moindres. "J'ai divisé par deux mon temps de route pour me rendre au travail. Le cadre est bien plus bucolique à Saint-Arnoult. Notre choix s'est

aussi basé par la présence du collège et l'ensemble des services sans parler du cinéma dont la qualité du son et d'image est sympa", précise le père de famille. Thibault a fait sa rentrée en CP à Guhermont et Thomas au collège Georges Brassens.

Famille Le Douarin

Installés courant août Zekiye et Olivier Le Douarin et leurs 6 enfants constituent une belle et grande famille. Ils ont quitté leur appartement de Poissy pour "un logement plus grand dans une petite commune au calme, loin des bouchons et du trafic automobile. Nous avons prospecté à Gambais, Élancourt, les Essarts le Roi, pour finalement retenir Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Ce qui nous a plu ce sont le centre-ville, le cinéma et il y a plein d'activités pour les enfants, beaucoup d'associations. De plus, la situation géographique de

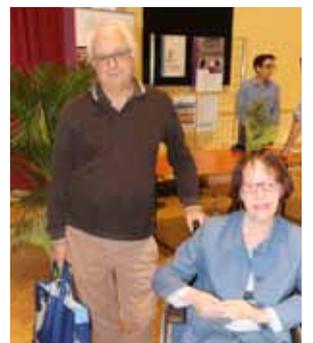
la commune est un bon compromis pour mon mari et moi, vis-à-vis de nos lieux de travail", précise la maman. Les trois aînés de la famille, Izel 13 ans, Kenan et Selim 12 ans sont scolarisés au collège Georges Brassens, Emel 5 ans à la maternelle Guhermont, puis Cem et Sibel 7 ans, à l'élémentaire Guhermont.



Famille Bêteille

C'est avec plaisir que Brigitte et Jacques Bêteille ont répondu à l'invitation de la municipalité, mais il leur faudra attendre encore quelques mois, mars ou avril 2020, pour emménager dans leur plain-pied à ossature bois pas encore sortie de terre. "Nous avons cherché en vain un logement adapté à la mobilité réduite de mon épouse. Nous avons alors décidé de faire construire. Nous venons de Magny-les Hameaux. À Saint-arnoult, nous avons trouvé un terrain pas trop loin du centre-ville. Cette

cérémonie nous permet de prendre quelques informations. Nous avons déjà testé les restaurants et le cinéma, d'ailleurs accessibles", énumère Jacques Bêteille. L'urgence pour le couple est de trouver un logement en location pour cet hiver.

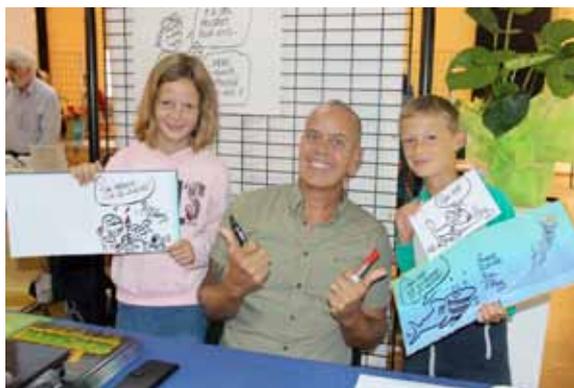


Le salon du livre a fait classe

De la maternelle au collège, auteurs, illustrateurs, conteurs et comédiens se sont immiscés dans les salles de classes pour présenter leur métier, la magie du livre et des illustrations mais aussi l'histoire des fables. Ces interventions ont séduit les élèves et ont contribué à la venue de familles entières, emmenées au Salon par les enfants, séduits par la passion des artistes approchés en classe. À leur tour, les enfants ont présenté les artistes aux parents lors du salon, d'où ils sont rentrés des ouvrages sous le bras. La satisfaction d'une manifestation réussie.

Retour à l'école pour Alexis Ferrier

« Revenir à l'école c'est bien, cela permet de ne pas vieillir », avance l'auteur-illustrateur Alexis Ferrier. « Mais c'est surtout très rafraîchissant d'être au contact de mon public. C'est un plaisir pour moi ». Un plaisir qu'il a communiqué aux élèves des classes



de CE1 et CE2 des écoles de la commune, de retour auprès de « leur fan, leur référence », commente la maman de Morgane 8 ans, accompagnée de son camarade de classe Noah, tous deux élèves de CE2 à Guhermont et venus au Salon pour se faire dédicacer un ouvrage.

Un élève convaincu et convaincant

Élève de CM1 à Camecasse, Lucas a su partager à la maison avec l'ensemble des membres de la famille la technique pour dessiner apprise en classe auprès de l'illustratrice italienne Chiara Arsego. Tous sont venus rencontrer l'artiste et Lucas a obtenu un ouvrage dédicacé.



Des contes au quotidien



Le conteur de Cergy Tsvika a su, le temps d'un conte à même les allées du Salon, transporter le public dans un univers à part en évoquant pourtant des thèmes du quotidien. C'est sa méthode pour donner envie aux enfants de lire, de les réconcilier avec l'écriture, de les amener à s'exprimer plus librement et à leur apprendre à défendre leurs idées.

De l'image à l'écrit

Plus connu et apprécié pour sa mise en image (affiches, dépliants, flyers, banderoles...) des manifestations de la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines et la mise en page de l'Éclair, Alain Dubois d'Enghien, agent municipal, s'est laissé tenter de publier, sous forme de chroniques, écrites au fil de ces 18 derniers mois, sa vision caustique de l'actualité et de notre société. Ce passage à la ligne pertinent décode l'actualité internationale, nationale mais aussi notre actualité à tous, l'actualité du citoyen avec ses joies mais aussi ses peines, celles de l'instant présent et celles à venir, irrémédiable.

Ateliers

Tant sur le stand de la médiathèque « Les yeux d'Elsa » tenu par les bénévoles qu'auprès des professionnels de l'édition, les animations ont captivé un large public.



Ouvert au public dimanche 22 septembre au Colombier, le Salon du Livre avait investi au préalable les écoles de la commune dès le lundi précédent. Et la magie a opéré.

Service JEUNESSE

Club Collège

Programme octobre 2019

MERCREDI 02 OCTOBRE

Sport Co' au Parc de l'Aleu ou au Stade.

VENDREDI 04 OCTOBRE

Atelier cuisine «Défi quiche» : qui fera la meilleure quiche ?

MERCREDI 09 OCTOBRE

Rando Vélo / Rochefort.

VENDREDI 11 OCTOBRE

Atelier cuisine : Qui fera la meilleure tarte ? Tarte aux Pommes / Tarte aux Poires.

MERCREDI 16 OCTOBRE

Initiation Skate Parc. Apporte ton vélo, skate ou roller.

VENDREDI 18 OCTOBRE

Défi recette «Y'a quoi dedans ?» : Spaghetti Bolognaise.

LUNDI 21 OCTOBRE

Sortie France Miniature.

MARDI 22 OCTOBRE

Quizz Villes de France (suite visite France Miniature).

MERCREDI 23 OCTOBRE

Visite de la Cathédrale de Chartres.

JEUDI 24 OCTOBRE

Randonnée Les vaux de Cernay.

VENDREDI 25 OCTOBRE

Journée Libre : venez programmer votre journée.

LUNDI 28 OCTOBRE

Sortie Piscine de Dourdan.

MARDI 29 OCTOBRE

Diffusion d'un film d'horreur + pop corn

MERCREDI 30 OCTOBRE

Rally Photo dans Saint-Arnoult-en-Yvelines

JEUDI 31 OCTOBRE

Journée confection d'un goûter de l'horreur.



Renseignements
sur le site de la commune, rubrique jeunesse.
Club Collège : 10 rue de Guhermont
Contacts : animateurs au 06 80 40 03 26
Service Jeunesse au 01 30 88 25 23
Adhésion : 20€/an (tickets jeunes acceptés)

Service ENFANCE

LES COPAINS D'ABORD - 3/11 ANS

Programme octobre 2019

MERCREDI 2 OCTOBRE

Matin

- Groupe maternelle :
- La télé des années 50
 - L'écran des années 50

Groupe élémentaire :

- Construction château Disney
- Vinyes en perles
- Parchemin
- Boussole

Après-midi

Groupe maternelle :

- Sieste
- Initiation foot

Groupe élémentaire :

- Initiation au Madison
- La tenue des années 70

MERCREDI 9 OCTOBRE

Matin

- Groupe maternelle :
- Sortie au parc de Saint-Arnoult

Groupe élémentaire :

- Juke Box
- Clap cinéma
- Médiathèque

Après-midi

Groupe maternelle :

- Sieste
- Cadre photo

Groupe élémentaire :

- Twister
- Finition château

MERCREDI 16 OCTOBRE

Matin

- Groupe maternelle :
- Confection collier
 - Masque

Groupe élémentaire :

- Diptyque
- Décor salle
- Activité culinaire

Après-midi

Groupe maternelle :

- Sieste
- Jeux extérieurs

Groupe élémentaire :

- Concours de Limbo
- Crêpes



Une équipe au complet pour mener à bien les activités



Avant, entre et après les heures de classes, les activités ne manquent pas pour le personnel du service petite enfance - enfance - jeunesse de la mairie. Une équipe d'une trentaine d'animateurs se relaie pour assurer l'accueil des enfants à l'école le matin de 7 h 15 à 8 h 30, le midi entre 11 h 20 et 13 h 20 sur la pause méridienne, ainsi que le soir de 16 h 30 à 18 h 30 voire de 17 h à 18 h 15 pour l'aide aux devoirs.

On retrouve une partie de ces agents municipaux le mercredi de 7 h 15 à 18 h 30 à l'accueil de loisirs *Les copains d'abord* hors périodes de vacances scolaires, mais aussi sur la même plage horaire du lundi au vendredi durant les vacances. Pour les 11 - 15 ans, les activités du club Club Collège sont également en partie encadrées par le personnel périscolaire.

16-25 ANS

Les événements à venir

Service JEUNESSE

VENDREDI 18 OCTOBRE À GUYANCOURT

➔ **URBAN SOCCER (FOOT EN SALLE)**

Rendez-vous à 20h place Jean-Moulin

Tarif Arnolphiens : 5 € - Tarif extérieurs : 10 €

VENDREDI 29 NOVEMBRE À MAUREPAS

➔ **ESCAPE GAME**

Rendez-vous à 19h30 place Jean-Moulin

Tarif Arnolphiens : 5 € - Tarif extérieurs : 15 €

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

➔ **VISITE STADE DE FRANCE**

Rendez-vous à 13h place Jean-Moulin

Tarif Arnolphiens : 5 € - Tarif extérieurs : 10 €

SAMEDI 11 JANVIER 2020 AU CLUB COLLÈGE

➔ **STAGE DE SECOURISME (PSC1)**

Tarif Arnolphiens : 25 € - Tarif extérieurs : 50 €

Formez-vous aux gestes qui sauvent ! Un proche qui fait un malaise ou qui s'étouffe, une brûlure, un accident de la route... Nombreux sont les risques dans notre vie quotidienne. Face à une personne en danger, avoir les bons réflexes peut parfois sauver une vie. Vous devez agir mais vous ne savez pas comment ? Formez-vous aux gestes de premiers secours (PSC1) pour mieux anticiper l'urgence et savoir réagir !



Renseignements et inscriptions

01 30 88 25 23 / 07 67 21 24 81
service.jeunesse@say78.fr

Saint-Arnoult-en-Yvelines orchestre le balayage sur 14 communes



Nettoiemment

Le nouvel agent municipal, Pascal Blanchet, connaît très bien le territoire dont il a la charge, pour avoir parcouru durant 6 ans les communes du Sictom de Rambouillet aux commandes d'une balayeuse.

Réunies au sein d'un groupement de commandes pour externaliser le balayage mécanique de leurs voiries et de certains cours d'école, les communes d'Ablis, Boinville-le-Gaillard, Bonnelles, Bullion, Clairefontaine-en-Yvelines, La Celle-les-Bordes, Orsonville, Ponthévrard, Paray-Douville, Prunay-en-Yvelines, Saint-Martin-de-Bréthencourt, Sainte-Mesme, Sonchamp et Saint-Arnoult-en-Yvelines ont finalement, après étude, opté pour assurer elles-mêmes cette mission et ainsi réaliser des économies significatives.

Notre commune s'est proposée pour louer la balayeuse et recruter un agent en charge de cette mission. Le coût total du service est réparti sur l'ensemble des communes en fonction notamment de la longueur de voirie

à nettoyer, du tonnage de déchets collectés mis en décharge.

Retrouvez les plannings de balayage des rues de la commune à l'adresse balayage.say78.fr

Nathalie Helbling, nouvelle DGA

Depuis le 1^{er} octobre, Nathalie Helbling est la nouvelle directrice générale adjointe. Elle seconde Patricia Gillot, directrice générale des services. Le binôme se partage l'ensemble des dossiers relatifs aux services animation, culture et sport, le CCAS, l'état civil, les titres sécurisés, l'accueil de la mairie, les élections, la médiathèque et le cinéma Le Cratère. Elle a notamment pour mission d'assister au mieux la direction, de participer aux orientations stratégiques du territoire et d'apporter un conseil et une expertise aux élus.

Dans un premier temps, Nathalie Helbling a exercé pour un cabinet d'études privé, au service des intercommunalités sur des projets divers, dont des analyses sociologiques, des aménagements territoriaux, et des problématiques liées à l'habitat. Elle a ensuite souhaité passer dans la fonction publique afin d'y appréhender les sujets sous un autre jour.

Tout comme le recrutement de Jean-Emmanuel Paszko à la fonction de directeur des services techniques le mois dernier, Nathalie Helbling a une bonne connaissance de la fonction publique territoriale pour avoir exercé ces 12 dernières années à la fonction de DGA dans une commune de moins de 10.000 habi-

tants. "J'avais besoin de découvrir un autre territoire et d'autres problématiques pour proposer de nouvelles actions et ainsi répondre aux besoins de la population et aux attentes des élus", précise la nouvelle agente.



Livraison prévue pour fin décembre 2019



Le départ de la grue du chantier de construction des 94 logements rue des Remparts le 5 septembre (voir page 4) était le témoin de la fin toute proche des travaux. Aujourd'hui l'heure est aux finitions et emploient 40 personnes. Les premiers logements devraient être livrés pour la fin de l'année.

Emmené par le promoteur Nafilyan, le constructeur AGB et le bailleur social Batigère en Île-de-France, le maire Jean-Claude Husson a assisté à une quasi visite de fin de chantier, jeudi 12 septembre au 27 rue des Remparts. L'occasion a ainsi été donnée de visiter les premiers logements sociaux terminés.

Pour mémoire, le projet Nafilyan comporte 94 logements, répartis en 32 logements sociaux et 62 logements en accession à la propriété. La livraison des logements sociaux est prévue pour la fin de l'année, les autres au cours du premier trimestre 2020. Le parking souterrain compte 132 places de stationnement.

Les 32 logements sociaux sont composés d'un T1 de 31 m², de 9 T2 de 39 à 47 m², de 14 T3 de 59 à 63 m², de 6 T4 de 80 à 90 m² et de 2 T5 de 93 à 101 m². Leur attribution sera confiée à Action Logement (l'ex 1% logement) pour 15 d'entre-eux, 10 seront alloués à la préfecture et 7 à la commune.

Actuellement, le CCAS compte 150 demandes de logement social sur la commune. Ces prochains jours, un barème sera établi conjointement avec le bailleur social pour désigner les familles retenues.

Quels sont les plafonds de ressources pour prétendre à un logement social ?

Deux financements ont été mis en œuvre pour la construction des 32 logements, le PLAI et le PLUS. En fonction de ces financements, les plafonds de ressources diffèrent pour y prétendre.

La proportion de financement des 32 logements est la suivante : 22 PLUS et 10 PLAI

- Le PLAI, logement financé par un prêt locatif aidé d'intégration
- Le PLUS, logement financé par un prêt locatif à usage social

	PLAI	PLUS
1 personne seule	13 050 €/an	23 721 €/an
Jeune couple	25 569 €/an	42 616 €/an
1 personne et 2 pers. à charge	28 075 €/an	51 046 €/an
Famille de 4 personnes	28 075 €/an	51 046 €/an
Famille de 5 personnes	33 238 €/an	60 429 €/an

En bref...

SICTOM

Collecte des encombrants

Le SICTOM rappelle la nécessité de déclarer la totalité des encombrants que vous souhaitez faire enlever à domicile par ses services.

En effet, ne seront collectés que les déchets indiqués lors de votre prise de rendez-vous. Tous déchets non déclarés ne seront pas ramassés et considérés comme des dépôts sauvages. De plus, à l'occasion de cette déclaration d'objets, il pourra vous être précisé que certains déchets ne pourront pas être ramassés, car non conformes. Exemple, si vous déclarez une gazinière et qu'il s'agit en réalité d'une cuisinière électrique, il faudra alors faire appel à la collecte des D3E, déchets d'équipements électriques et électroniques.

Pour prendre rendez-vous avec la collecte des encombrants :
N° vert 0 800 49 50 61

PMI

Pas de bus PMI



Le conseil départemental annonce l'annulation de différentes consultations du Bus PMI, notamment le jeudi 31 octobre à Saint-Arnoult-en-Yvelines.



Numérique

À la date du lundi 7 octobre, date anniversaire de la monnaie locale, il sera possible de payer en Racine électronique via son smartphone.

Sur la commune, les enseignes le cinéma Le Cratère et Natura Beauté acceptent les paiements en Racine.

CADASTRE

Géomètre

Jusqu'au 11 octobre, un géomètre du cadastre passera dans la commune pour effectuer une mise à jour du cadastre. Merci de lui offrir le meilleur accueil.

Le pigeonnier ouvert au public



Jusqu'à présent, un seul lieu de la commune était représenté à l'occasion des deux week-ends d'exposition en vallée de Chevreuse orchestrés par l'association Hélium. Il s'agit de l'Atelier du Palais, sis 6 rue du Palais, le domaine de création de Corinne et Ghislain Delusseau.

Pour cette 15^e édition, c'est un lieu emblématique de Saint-Arnoult-en-Yvelines qui va accueillir les œuvres du compositeur plasticien Michel Coury. Il s'agit du Pigeonnier. La tour jouxte l'office du tourisme rue des Remparts et n'a jamais pas été ouverte au public. Outre l'intérêt pour les œuvres de Michel Coury, les Arnolphiens devraient se montrer curieux de découvrir cette facette de leur patrimoine.

Sur 45 communes de l'Essonne et des Yvelines, cette édition comptera 90 artistes répartis sur 40 ateliers et 14 lieux d'exposition.



Parcours d'Artiste Hélium 5-6 et 12-13 octobre, les samedis de 14 h à 19 h et les dimanches de 11 h à 19 h.

À Saint-Arnoult-en-Yvelines : Le Pigeonnier rue des Remparts, l'Atelier du Palais, 6 rue du Palais et la Maison Elsa Triolet-Aragon.

Toute la programmation sur : www.helium-artistes.com

NOUVELLES ENSEIGNES

La cabane d'Elsandre



Destinée à la décoration d'intérieur et aux cadeaux pour petits et grands (bijoux fantaisie, accessoires de mode, jouets en bois, peluches...) la nouvelle enseigne arnolphienne située 11 rue Eugène Renault, ouvrira au public le samedi 2 novembre. À sa tête, Émilie Rigault connaît le commerce pour avoir géré jusqu'en avril dernier une franchise de la grande distribution. "Je souhaite m'impliquer dans la dynamisation du centre-ville. De nouveaux logements sortent de terre, il convient d'apporter de nouveaux services pour séduire les futurs Arnolphiens", précise la jeune femme.

La cabane d'Elsandre, 11 rue Eugène Renault, du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Ouverture du magasin le lundi 4 novembre. Tél. 09 86 58 83 58

Constructeur de Maisons Bell

Nouvelle enseigne du genre sur le territoire de la commune, ou plutôt retour d'une enseigne présente par le passé, le constructeur de maison individuelle Diogo Fernandes vient d'ouvrir au 11 rue Eugène Renault. "Nous proposons la construction de maisons individuelles dans les trois marques du groupe, à savoir les Maisons Bell, mais aussi Atlantis et Architecturales. Au besoin, nous nous appuyons sur notre réseau de partenaires composé d'agences immobilières, de lotisseurs et de particuliers pour trouver le terrain", précise Catherine Delage, la responsable d'agence.

**Maison Bell, 11 rue Eugène Renault du mardi au samedi de 9 h à 12 h et 14 h à 19 h
Tél. 09 51 09 74 39**



En direct du conseil municipal

Champ des Pommiers



Dans le cadre de la construction à venir de 55 logements sur les parcelles situées rues de la Chapelle Saint-Fiacre et du Palais, la commune va garantir l'emprunt de 925 000 € que le bailleur social Immobilière 3F, sollicite auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement des logements en Prêt Locatif Social (PLS). En contrepartie, la commune dispose du droit de proposer des logements à des habitants.

La mairie assure la protection de ses agents

Deux agents municipaux estiment avoir subi un préjudice en relation avec l'exercice de leurs fonctions, suite à des propos diffamatoires écrits au moyen de communication par voie électronique. Les deux agents ont déposé plainte à la gendarmerie.

La commune, par décision du conseil municipal, va mettre en œuvre la protection fonctionnelle de ses agents. Elle est en effet tenue de protéger ses agents victimes de menaces, violences, voie de fait, diffamations ou outrages dans l'exercice de leurs fonctions. Cette protection consiste à prendre en charge les frais d'avocat et permettre la réparation de ses préjudices matériels, corporels, financiers ou moraux.

17 cabinets à la maison médicale

Les élus ont validé l'étude de faisabilité de la construction de la maison médicale, son pré-programme ainsi que la convention déléguant la maîtrise d'ouvrage à la commune. Pour rappel, le financement de cette construction est entièrement supporté par le conseil départemental.

Suite aux différentes entrevues avec le Département, sa programmatrice et les professionnels de santé, la composition définitive de la maison médicale a été arrêtée. Elle comportera 17 cabinets médicaux et paramédicaux, le laboratoire d'analyses médicales, un logement d'environ 35 m² permettant d'accueillir d'éventuels stagiaires ou des médecins remplaçants. Le Département souhaite y implanter une antenne du Territoire d'Action Départementale en sus de l'enveloppe budgétaire pré-déterminée. En plus des 14 cabinets initialement prévus, un cabinet sera réservé aux internes en stage et un autre sera prévu pour la télé-consultation. Un cabinet supplémentaire n'a pas encore été affecté.

Le Département achète le terrain 160 000 €

Pour construire la maison médicale, le Département va acquérir auprès de la commune un terrain d'une surface de 762 m² située à l'intersection des rues Jean-Moulin et du Montmidi. Suite à l'estimation du bien réalisée par les Domaines, le Département et la commune se sont mis d'accord sur la somme de 160 000 €.



La commune adhère au protocole « Prévention carence » du Département

La commune doit disposer de 25 % de logements sociaux. Avec 123 logements recensés, elle n'atteint pas 5 % du total de ses logements existants.

En 2017, 19 communes yvelinoises ont fait l'objet d'un arrêté de carence. Notre commune a échappé au carencement grâce à la prise en compte des 55 logements du Champ des Pommiers pour la triennale 2014-2016.

En 2020, l'État fera le bilan des logements construits pendant la triennale 2017-2019. Notre commune pourra compter sur les 32 logements construits rue des remparts. La signature du protocole « Prévention carencement » avec le département est aussi un moyen d'éviter l'augmentation des pénalités (plus de 150 000 € aujourd'hui) et la prise en main par le préfet de nos outils d'urbanisme.

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à ce dispositif.

Nouveaux horaires au Club Collège



L'adoption du nouveau règlement intérieur du club collège entérine les nouveaux horaires de la structure d'accueil des adolescents âgés de 11 à 15 ans.

Le club est ouvert en période scolaire les lundi, mardi et jeudi de 16 h à 18 h 30, le mercredi de 13 h 30 à 19 h et le vendredi de 16 h à 21 h.

Durant les vacances scolaires, le club est ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 18 h.

Les travaux en ville

En divers points de la commune, les services municipaux et une entreprise sous-traitante mènent des travaux de réfection de voirie.



Un des logements communaux de l'école Guhermont a été repeint.



Le forum des associations et le salon du livre, comme de nombreuses autres manifestations inscrites au calendrier de la commune, nécessitent l'intervention des agents des services techniques pour la mise en place du mobilier.



Les travaux de réhabilitation du local de la ressourcerie se poursuivent. Après la réfection totale du réseau électrique, un faux plafond sera ensuite mis en place.



D'ici quelques jours, des travaux de réfection de la toiture du Moulin Neuf ainsi que de ses chéneaux et gouttières vont débuter. Ils dureront 4 semaines.



Le mobilier des salles culturelles de l'Espace Culturel Victor-Hugo et Paul-Verlaine a été totalement rénové. Au total, 20 tables et 70 chaises ont été changées, financées par un don.



État civil

Nos nouveau-nés

DALI-YOUCHEF Yanis, Mélina,
le 14/07/2019



GAMEIRO BOSSUET, Mélina,
le 20/07/2019



GARNIER Caleb,
le 04/08/2019



CAVALIER BARBARY Mylan,
le 25/08/2019

THAUVIN SEVESTRE Naël,
le 26/08/2019

Elles nous ont quittés

VOURC'H Françoise,
le 11/08/2019

CHARBONNIER Yvonne,
le 20/08/2019

COULBEAU Josiane, le 30/08/2019



Baptême

Jean-François et Laëtitia Grandclaudon ont placé leur fils Maxime sous l'égide de l'autorité civile et républicaine puis ont désigné Gaspard et Camille Coevoet à titre de parrain et marraine.

Tribunes politiques

Majorité municipale



Ensemble pour Saint Arnoult

À l'approche des élections municipales et dans un souci de neutralité, la majorité municipale ne souhaite pas s'exprimer dans la tribune d'expression.

Opposition municipale



Annie Lamothe, adjointe puis conseillère municipale, habitante de Saint Arnoult depuis 2005, nous quitte bientôt pour rejoindre sa région natale dans le sud de la France. Durant ces 14 dernières années, nombreux sont les projets et les réalisations qu'elle a portés dans le domaine du social. Avec son expérience et ses compétences, elle a mis un peu plus d'humain et de social dans la vie quotidienne des Arnolphiens.

Toujours disponible et à l'écoute de tous, elle a su se faire apprécier.

Elle a lancé le projet d'une maison de retraite (MARPA), projet qui n'a malheureusement pas été suivi par le maire actuel.

Elle a été à l'initiative de la création d'une maison médicale.

Elle a mis en place le service « cœur de ville ».

C'est encore elle qui, tous les ans, organisait un repas et une sortie pour les personnes âgées.

Jusqu'à ces derniers jours, elle suivait tous ces dossiers et s'occupait quotidiennement de l'ADMR.

Annie, tu vas manquer à notre ville et nous te regrettons déjà mais nous t'accompagnons par le cœur dans ta nouvelle région.

Encore merci Annie

En bref...

EMPLOI

Vous êtes médecin...

Vous êtes médecin et recherchez une commune accueillante offrant un cadre de vie agréable à 50 km de Paris avec de nombreux services (écoles, collège, commerces, associations sportives et culturelles). Établissez vous à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Allocation d'une bourse de 24 000 €

Vous êtes interne en médecine, la commune vous alloue une bourse mensuelle de 1000 € durant les deux dernières années de votre formation, à condition d'exercer au minimum 5 ans à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Contact : CCAS de la commune de 8 h 30 à 12 h 30 du mardi au vendredi en mairie.

Tél. : 01 30 88 25 20 - ccas@say78.fr

EAU

Puits et forages sont réglementés

De nombreux ouvrages de prélèvement d'eau sont réalisés par des particuliers à diverses fins : arrosage, usages domestiques, consommation...

S'ils ne sont pas réalisés et utilisés dans de bonnes conditions, ces ouvrages peuvent représenter un risque pour l'environnement ou avoir des répercussions sur la santé des consommateurs.

Retrouvez toutes les informations utiles en la matière sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20077

SICTOM

Visite du centre de tri

Vendredi 18 octobre, le SICTOM propose la visite du centre de tri des déchets recyclables du SITREVA situé à Bel Air à Rambouillet. Les personnes intéressées doivent s'inscrire via le site internet du SICTOM à l'adresse :

www.sictomregionrambouillet.com/formulaire-dinscription-visite-du-centre-de-tri

BALAYAGE

Libérez la chaussée !

21 octobre (secteur vert)
22 octobre (secteur bleu)
23 octobre (secteur orange)



Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.

Retrouvez les zones concernées par secteur : balayage.say78.fr

L'agenda

Accédez
à l'agenda
depuis votre
mobile !



SAMEDI 5 OCTOBRE

9 h à 11 h : Permanence UFC - Que Choisir. Accompagnement dans la résolution des litiges de consommation. Salle Réverie, Espace culturel Victor Hugo.

10 h 30 : BB lecteurs pour les enfants de 0 à 3 ans. Gratuit sur inscription. Médiathèque.

14 h à 16 h : Atelier intergénérationnel «Jardin de Papier». Réalisation en famille d'une carte pop-up avec Catherine Boyer Monot. Médiathèque. Gratuit sur réservation.

20 h 30 : Offenbach en folie. Concert par l'Odyssee Symphonique. Tarif : 15 €. Cratère.

LUNDI 7 OCTOBRE

Arrivée de la fête foraine. Champ de Foire.

MARDI 8 OCTOBRE

9 h 15 et 10 h 30 : BB lecteurs pour les enfants de 0 à 3 ans. Gratuit sur inscription. Médiathèque.

13 h 30 : Boucle de 12 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au stade d'Angles (à côté du Gué de Longroi).

MERCREDI 9 OCTOBRE

15 h 45 : Heure du conte dès 3 ans. Venez écouter les contes traditionnels de Mamie Catherine. Au programme : le Petit Poucet de Charles Perrault. Médiathèque. Gratuit et ouvert à tous.

JEUDI 10 OCTOBRE

14 h à 18 h 30 : Thé dansant du Club des Remparts avec taxi danseur. Contact Danièle Burgun au 06 76 94 48 75. Colombier.

VENREDI 11 OCTOBRE

8 h 15 : Départ place Jean-Moulin pour les visites des grottes du Foulon et du musée-école d'Unverre avec les Amis de Saint-Arnoult. Renseignements 06 28 60 89 32.

15 h à 20 h : Don du sang au Colombier.

16 h à 19 h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé pour être informé sur l'adhésion à la mutuelle MIASC. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri-Grivot.

MARDI 15 OCTOBRE

NOUVEAU !

18 h 30 : La dictée de Sylvie ! Retrouvons ensemble le plaisir d'améliorer son vocabulaire, sa grammaire, ses tournures de phrases ... Que vous soyez débutants ou confirmés, nous vous attendons avec grand plaisir ! Gratuit sur inscription. Médiathèque.

VENREDI 18 OCTOBRE

10 h : Visite du centre de tri du SITREVA de Rambouillet. Inscription sur le site internet du Sictom de la région de Rambouillet.

DIMANCHE 20 OCTOBRE

9 h et 13 h : Boucle de 11 km le matin et 9 km l'après-midi avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV aux Prairiales à Épernon.

12 h 30 : Banquet des aînés offert par le CCAS. Colombier.

MARDI 22 OCTOBRE

13 h 30 : Boucle de 13 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV à l'Étang de Saint-Léger.

15 h à 17 h : Atelier des vacances pour les enfants de 8 à 12 ans. Dans le cadre de l'exposition «La poésie dans tous les sens», un atelier est proposé autour du goût et de la gourmandise. Hummm... Médiathèque. Gratuit sur réservation.

VENREDI 25 OCTOBRE

16 h à 19 h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé pour être informé sur l'adhésion à la mutuelle MIASC. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri-Grivot.

MARDI 29 OCTOBRE

9 h à 11 h : Cœur de médiathèque. Un problème de véhicule pour venir à la médiathèque ? Le CCAS s'occupe de venir vous chercher gratuitement à votre domicile pour échanger quelques mots et quelques livres avec les bibliothécaires autour d'un thé ou d'un café. Réservation auprès du CCAS au plus tard le vendredi 25 octobre au 01 30 88 25 20.

Partagez votre plasma, donnez votre sang !

Don de sang
SAINT ARNOULT
EN YVELINES
SALLE DES FETES
LE COLOMBIER
vendredi 11 octobre 2019
de 15h à 20h
RUE LOUIS GENET

tennis de table
7^e TOURNOI
des CHATAIGNES
OUVERT À TOUS - DE 5 A ... 105 ANS

Samedi 19 OCT 2019
13H30 à 17H00

UN APRÈS-MIDI QUI NE MANQUERA PAS DE PIQUANTS
DES ATELIERS LUDIQUES POUR PETITS ET GRANDS
UN TOURNOI 'RELAIS-INTERGÉNÉRATIONNEL'
2 € PAR JOUEUR / GYMNASSE DE SAINT-ARNOULT



THÉÂTRE - SAMEDI 16 NOVEMBRE - 20 H 30 - AU CRATÈRE

« En bas de l'affiche »

Qui n'a pas rêvé de se retrouver au sommet de son art, en haut de l'affiche, applaudi, congratulé... Bercé par ce doux songe, William, Ophélie et Jazz qui partagent cette passion commune de la comédie s'échinent également à cultiver cet ultime espoir de gloire. En attendant, leur réalité est tout autre, entre désillusion et désespoir. Ils sont en bas de l'affiche. Pour remédier à cette fatalité, William a une solution : monter une pièce originale et drôle. La dernière pièce qu'il vient d'écrire. Là, il en est sûr, ça va cartonner. Il convainc Ophélie et Jazz de le suivre dans cette aventure. Début d'une énorme succès ou d'une énorme galère ? Seront-ils à la hauteur de leurs rêves ? De la peine à la joie, du doute au plaisir... Vertige de la vie, l'essence même de sa beauté.

Tarif plein : 18 € - Tarif réduit : 12 € - Réservation en mairie 01 30 88 28 89

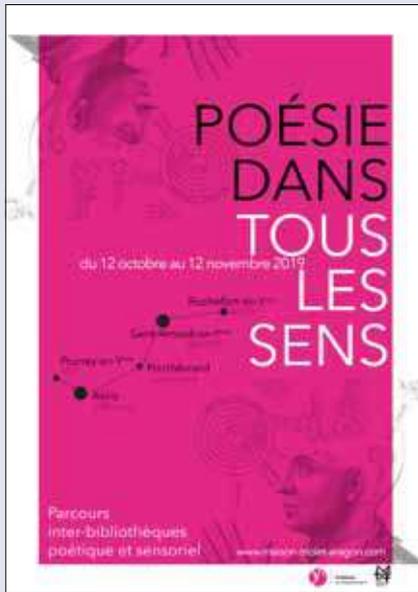


Yvelines
Le Département



POÉSIE DANS TOUS LES SENS

DU 12 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE



La vue, le toucher, l'ouïe, le goût et l'odorat seront reliés par une installation poétique transitant par cinq bibliothèques/médiathèques du sud-Yvelines. À chaque lieu son sens. Il sera ainsi possible de voir à Prunay-en-Yvelines, d'effleurer à Ablis, d'entendre à Ponthévrard, de goûter à Saint-Arnoult-en-Yvelines et de sentir à Rochefort-en-Yvelines. Autant d'installations, d'ateliers et d'ouvrages proposés par la Maison Elsa-Triolet-Aragon à découvrir au sein de chaque établissement.

Ne manquez pas.

Atelier vacances pour les enfants de 8 à 12 ans mis en place par la médiathèque «Les yeux d'Elsa», le mardi 22 octobre de 15 h à 17 h. Gratuit sur réservation.



Venez quand vous voulez !

Dès l'âge de 60 ans, le foyer restaurant du CCAS situé à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri-Grivot vous accueille du lundi au vendredi à partir de 12 h.

Au menu figure un repas complet (entrée, plat, fromage et dessert) composé par vous-même en fonction de différents choix proposés à l'avance puis complété de vin et de café.

Tarif : 6 € pour les Arnolphiens non imposables - 9 € pour les Arnolphiens imposables - 12 € pour les non résidents à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Réservation auprès du CCAS en mairie chaque matin du mardi au vendredi. Tél. : 01 30 88 25 20.

Vous n'êtes pas engagé à venir manger tous les jours. Libre à vous de venir quand vous le désirez.



Inscription banquet des aînés

Le CCAS convie les Arnolphiens de 65 ans et plus ainsi que leur conjoint au banquet annuel le dimanche 20 octobre 2019 dès 12 h 30 au Colombier.

Thème de cette année : le noir et le blanc.

Inscription jusqu'au 9 octobre auprès du CCAS du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30. Contact : 01 30 88 25 20.



Théâtre



EN BAS DE L'AFFICHE

Une comédie de Guillaume Renoult

EN BAS DE L'AFFICHE - SAMEDI 16 NOVEMBRE À 20H30 AU CRATÈRE

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : CP : Ville : Tél. :

..... place(s) à 18 €. place(s) à 12 € (moins de 18 ans, plus de 65 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, handicapés - **JUSTIFICATIF OBLIGATOIRE**).

Soit un montant total de : €

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de « Trésor Public » à adresser :

Hôtel de Ville - Service Animation - Place du Jeu de Paume

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines (Tél. : 01 30 88 28 89 - ac@say78.fr)

Cinéma
Le Cratère

 Saint-Arnoult
en Yvelines